

et donnant des lectures dans le pays, ce moyen produirait un bon effet en faisant connaître les meilleures méthodes à employer pour le fabriquer?—Je puis prouver que ce système serait grandement avantageux. J'ai cru pendant un temps, que des lectures ne produiraient pas grand bien. De fait, au moment où je m'occupais le plus vivement de la question de l'industrie laitière, pour lui donner une position plus relevée dans le pays, un ou deux des gouvernements locaux me proposèrent de donner des lectures sur cette matière, afin d'aider à ce mouvement; j'étais assez peu en faveur d'un tel plan. Je croyais qu'on pouvait employer de meilleurs moyens, et bien que n'entretenant aucun doute que beaucoup de bien pourrait résulter de l'introduction d'instruments mécaniques améliorés, je pensais qu'il ne serait pas facile à une personne donnant ainsi des lectures sous la direction du gouvernement, de faire connaître ces instruments à la population. Je ne pensais pas alors que l'on pouvait produire de bons résultats au moyen de lectures, mais après que le professeur Sheldon fut venu à Saint-Jean, je fus invité moi-même à me rendre au Nouveau-Brunswick et à l'Île du Prince-Édouard, et après les lectures que j'y ai faites, et les explications données sur les méthodes perfectionnées à introduire dans notre industrie laitière, j'ai eu la preuve incontestable du succès de ces lectures. Je n'avais pas les instruments nécessaires, et je ne pouvais en expliquer facilement l'usage, et ces lectures étaient données à mes propres frais. En une ou deux occasions, j'ai parlé aussi dans des assemblées publiques convoquées dans mon propre district, et une de mes lectures a eu récemment pour résultat la formation d'une association laitière qui vient d'avoir une assemblée à Richmond avec un succès superbe. Tout ceci m'a prouvé que les lectures réussissaient bien. Je les regarde plutôt comme un des détails de l'œuvre qu'exécute le gouvernement, avec l'aide d'un bureau placé sous le contrôle du département de l'agriculture. On pourrait avoir certaines personnes pour donner ces lectures, des gens capables de prouver officiellement l'avantage des différents appareils recommandés à l'approbation des assistants, et ces appareils pourraient être exhibés par ces personnes aux fermiers sans que ceux-ci pussent entretenir aucun soupçon d'intérêt privé lorsqu'elles conseilleraient l'adoption d'un appareil particulier; ainsi nous offririons à la population d'une manière officielle et parfaitement désintéressée les résultats d'expériences faites avec ces différentes machines, et ces expériences seraient prouvées par un enseignement pratique, qui aurait des résultats bien plus effectifs, qu'une simple lecture. Bien des inconvénients résultants d'une lecture privée, ou de l'exhibition de certains appareils sont produits par le fait que celui qui donne cette lecture est supposé avoir ou a réellement des intérêts personnels dans la vente des appareils qu'il expose. Je ne comprends pas qu'aucune personne donnant des lectures publiques, qu'aucun homme travaillant honnêtement, ou professionnellement, et qui désire exécuter une œuvre consciencieuse, puisse espérer du succès lorsque ses discours ne sont pas regardés comme sincères. Le seul moyen de réussite, suivant moi, consisterait dans la création d'un bureau ou de quelque organisation officielle par le gouvernement, où l'on pourrait s'assurer de la valeur des différentes méthodes ou appareils et en faire part au public au moyen de lectures ou d'expositions. Sous la direction du gouvernement, les deux divisions de ce système pourraient être combinées de manière à rendre de bons services.

*Par M. Trow :*

Q. Savez-vous qu'il y a quelques années il existait un préjudice dans l'esprit de la population d'Ontario contre le sel canadien. Était-il justifié ou non, et quelle est votre opinion concernant le sel de fabrication canadienne?—Il est difficile pour moi de décider cette matière. Parmi les commerçants, les uns disent que telle ou telle espèce de sel est la meilleure, et ils basent leur opinion sur ce que le beurre ou le fromage dans la fabrication duquel on s'en est servi est le mieux apprécié sur le marché. Un autre soutient qu'une autre variété de sel est préférable. Après un certain temps je me suis aperçu que certaines causes influent sur ces opinions, et que dans certains cas ces commerçants préféreraient l'une ou l'autre espèce parce qu'ils étaient intéressés à sa vente. Et j'en ai conclu que nous pouvons nous procurer un bon sel canadien s'il est bien fabriqué. Tel qu'il est offert à présent sur le marché,